



MINISTRE
DE L'ÉDUCATION

Bureau 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) Canada
R3C 0V8

Janvier 2013

Destinataires : Directeurs généraux des divisions scolaires
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations et des conseils tribaux
Directeurs d'école (de la maternelle à la 12^e année)
Conseillers pédagogiques en musique (de la maternelle à la 12^e année)
Enseignants de musique (de la maternelle à la 12^e année)

**Objet : *Mois de la musique : « Célébrer la musique au sein des écoles du Manitoba » —
Avril 2013***

Mesdames, Messieurs,

Afin de reconnaître le rôle important de l'enseignement de la musique dans les écoles du Manitoba, je suis heureuse de proclamer avril 2013, Mois de la musique — un temps pour célébrer la musique au sein des écoles du Manitoba. Nous invitons les élèves et le personnel enseignant à l'échelle de la province à participer aux événements scolaires et communautaires qui mettent en valeur les compétences et les réalisations des jeunes musiciens.

Ci-joint, vous trouverez une proclamation du Mois de la musique, une annonce publicitaire à afficher dans les écoles et un formulaire de demande de participation à l'intention des groupes scolaires qui désirent se produire dans le cadre d'une série annuelle de concerts. Cette série de concerts aura lieu trois mercredis au mois d'avril 2013 et, à l'échelle nationale, au *Lundi en musique* du 6 mai 2013. La série de concerts du Mois de la musique est ouverte au grand public et met en vedette des spectacles de groupes scolaires. Les concerts se tiendront au grand escalier du Palais législatif du Manitoba. Vous pouvez obtenir le formulaire de demande et des renseignements supplémentaires sur l'événement du Mois de la musique en consultant le site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/musique/index.html.

Je suis heureuse de saisir cette occasion pour insister encore plus sur l'importance de l'enseignement de la musique et encourager la participation des écoles du Manitoba.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ministre,

Original signé par

Nancy Allan

Pièces jointes